

SUSPENSION DES COMMISSIONS DE VILLE

« Un déni inacceptable de démocratie » - Xavier Léger

Longueuil, 28 août 2018 – Le chef de l'opposition Xavier Léger a qualifié de « déni de démocratie visant à museler les élus de l'opposition dans leur travail » la proposition de la mairesse visant à redémarrer les commissions de ville qu'elle avait mystérieusement suspendue en juin dernier, évoquant un prétexte administratif, provoquant du coup une crise avec l'opposition

« En limitant le nombre de commissions et de membres pouvant y siéger, et en créant des coprésidences, la proposition de la mairesse vise essentiellement à prendre le contrôle des commissions, d'affaiblir considérablement la présence de l'opposition majoritaire au sein de celles-ci et d'agir à l'encontre de la volonté du conseil. », d'indiquer le chef de l'opposition.

Ce dernier souligne que lorsque l'on regarde les modifications cosmétiques qui sont demandés par la mairesse quant au nombre et à la nature des mandats des commissions, « tout cela laisse à penser que les motivations de la mairesse pour suspendre le travail des commissions étaient plus politiques qu'administratives. ». D'ailleurs, une demande d'accès à l'information, faite au Greffe le 15 août, relative aux instructions données le 13 juin 2018 par le comité exécutif au directeur général concernant les commissions locales (CEX-180613.11.1), s'est soldé par un échec, le responsable de l'accès à l'information indiquant ne pas détenir « de documents répondant à la requête ».

Le travail des élus en commissions est essentiel pour les citoyens

Même si l'administration de la mairesse a une interprétation limitée du rôle des élus, le limitant à 3 heures par mois au moment de la séance du conseil de ville, le travail des élus en commission est essentiel pour les citoyens. C'est en commission que les élus de l'opposition peuvent amener, discuter et contribuer au règlement des enjeux soulevés par les citoyens de leur district respectif, le conseil de ville servant à entériner les décisions une fois le travail de fond sur les dossiers complétés.